

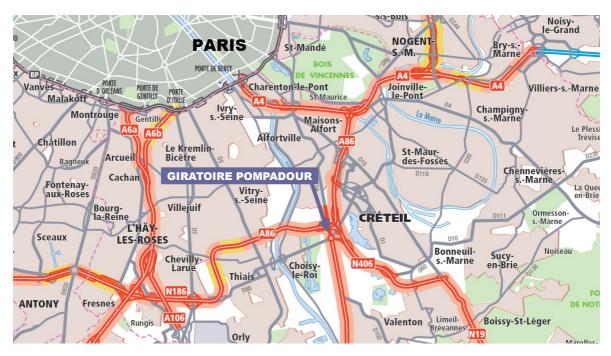


Créteil, le 05 juin 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

RN6 – Réparation des ouvrages sous les trottoirs du Giratoire Pompadour Conditions de circulation adaptées jusqu'en juillet 2015 pour achever les travaux

Situé à l'intersection de la RD86, RN6, RN406, le carrefour giratoire de Pompadour fait partie du réseau routier national non concédé (RRN) d'Île-de-France.



Suite à l'endommagement des tabliers supportant les trottoirs autour du giratoire, des travaux de réparation sont réalisés par la Direction des routes Île-de-France (DiRIF) depuis octobre 2014. Le coût de cette opération est de 1,2 M€, entièrement financé par l'État.



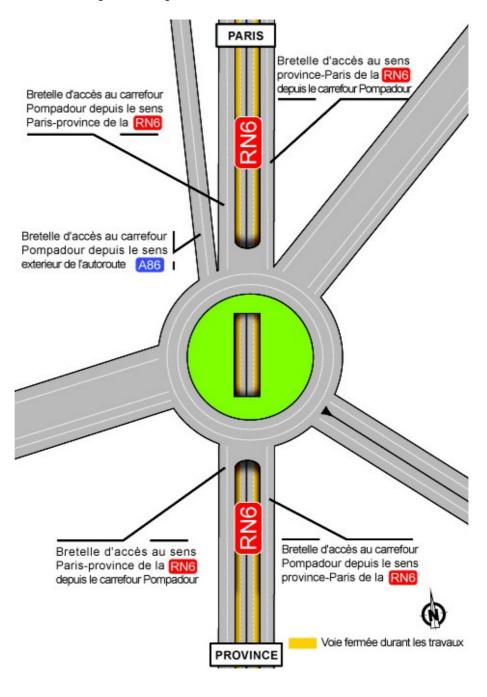
Robin LEROY Tél. 01 46 76 87 80 Catherine TRUFFAULT Tél. 01 46 76 88 08



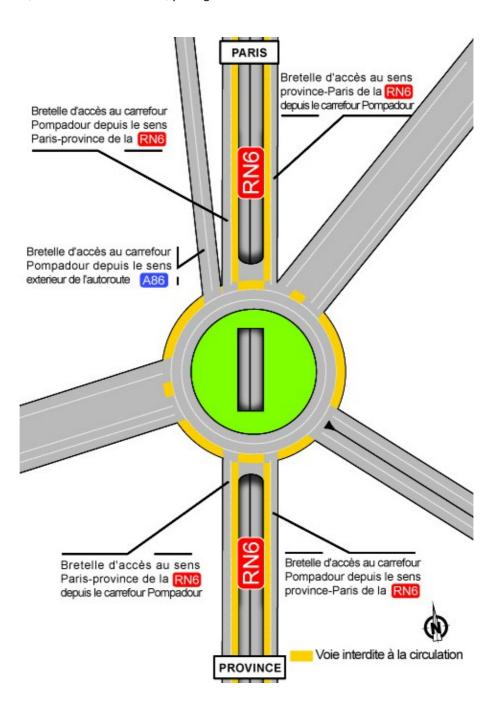
Les difficultés techniques rencontrées pendant les travaux de démolition des ouvrages à déposer et les contraintes survenues en cours de chantier pour la reconstruction des nouveaux tabliers ont imposé des modifications de l'organisation des travaux avec une augmentation de la durée de réalisation. Les travaux doivent ainsi se poursuivre pour être achevés le 10 juillet 2015.

Pour la sécurité des intervenants sur le chantier et des usagers de la RN6 et du carrefour Pompadour pendant les travaux, les conditions de circulation adaptées sont maintenues jusqu'à cette date. Ainsi, les largeurs ouvertes à la circulation sont réduites pendant les travaux :

 la voie de droite de chaque sens de circulation sur la RN6 est neutralisée. Les usagers circulent sur une voie par sens sur une section de longueur correspondant à celle des bretelles d'échange entre le giratoire et la RN6;



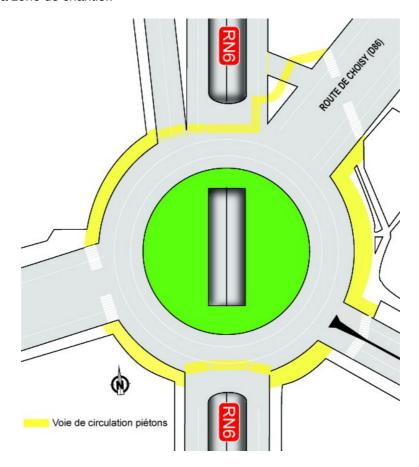
- la largeur ouverte à la circulation sur carrefour giratoire de Pompadour correspond à 2 voies de circulation (réduction de largueur de 3,5 m par la droite);
- la largeur ouverte à la circulation sur les bretelles d'échange entre le giratoire et la RN6 est fixée à 4 m, sauf sur la bretelle d'entrée sur le giratoire depuis le sens province-Paris de la RN6, où elle est fixée à 6 m, pour garantir les conditions de sécurité.





Avec ces conditions de circulation, les usagers doivent intégrer un allongement de leur temps de parcours par ce secteur du réseau routier national pouvant atteindre 30 minutes.

Pendant les travaux, les piétons circulent par des itinéraires balisés et sécurisés, le long et à l'extérieur de la zone de chantier.



Pendant l'ensemble des travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Pour disposer de l'état de la circulation, les usagers peuvent consulter sytadin.fr.

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1. Les alertes Sytadin sont relayées sur Twitter (@sytadin).

